

# comptes rendus

***DSI / CB, Service de diffusion sélective de l'information de la Centrale des bibliothèques, No 1, mars 1984, Montréal, Centrale des bibliothèques, 1984.***

La Centrale des bibliothèques inaugurait en mars 1984 un nouveau service de diffusion sélective de l'information (DSI). Ce service prolonge les collections de bibliographies spécialisées produites par la Centrale surtout entre les années 1973 et 1976. Ces listes, compilées «manuellement», demandaient des centaines d'heures tandis que les nouvelles *DSI / CB* tirées des bases de données informatisées de la Centrale peuvent être réalisées rapidement. C'est ce qui explique leur coût minime (de un à cinq dollars) et le nombre de publications. La collection *DSI / CB* comprend déjà une centaine de titres sur les sujets les plus variés: les garderies, le sommeil et les rêves, les allergies, le jardinage, l'astronomie, le cancer, les langages de programmation, les oiseaux, l'opéra, le chômage, etc.

Il faut souligner le caractère multimédia des listes bibliographiques qui contiennent, outre les livres et les articles de périodiques, des documents audiovisuels, des logiciels, des jeux et jouets. De plus, l'originalité des *DSI / CB* est d'enrichir le signalement complet des documents d'une *annotation*, «commentaire à caractère généralement descriptif et utilitaire, à l'occasion critique», et d'accompagner les notices de monographies, de documents audiovisuels et de jeux ou de jouets d'*indices d'évaluation* qui rendent compte de manière très concise du niveau des documents (catégories d'usagers visés) et de leur valeur ou utilité probable. Bien qu'elle reconnaisse le caractère forcément relatif et parfois subjectif de ces renseignements, la Centrale considère «qu'ils peuvent rendre service lorsqu'il s'agit d'effectuer une sélection parmi tout un ensemble de documents disponibles».

La présentation des *DSI / CB* est à la fois sobre et soignée. Le document est broché et la couverture contient des informations qui identifient clairement la DSI: numéro, titre, date. Au verso, une brève description situe immédiatement l'utilisateur des *DSI / CB*: «Sans prétendre à l'exhaustivité ni à une sélectivité très étudiée, elles visent simplement à «faire le point» sur la documentation existante en langue française concernant un sujet, un thème ou un centre d'intérêt. De ce point de vue, elles

peuvent épargner de nombreuses heures de recherche et constituer une source pour des études plus approfondies».

La page de titre fournit de plus des renseignements précis sur le contenu de la DSI. Ainsi, le numéro 56 sur *La pollution de l'air et les précipitations acides* publié en octobre 1984 contient la note suivante: «Les 23 livres, les 63 articles de périodiques et les 13 documents audiovisuels rassemblés dans cette liste abordent le phénomène de la pollution de l'air et, plus spécifiquement, la question des précipitations (neige et pluies) acides. L'accent a été mis sur l'état du dossier au Québec et au Canada».

Le nom du rédacteur principal des annotations qui accompagnent les notices descriptives est généralement indiqué au bas de cette note.

Les notices qui apparaissent dans les listes donnent le signalement complet des documents mentionnés selon les normes couramment admises et les règles de catalogage anglo-américaines. La notice comprend de plus les vedettes-matière pour chaque monographie et document audiovisuel, l'indice de classification Dewey ainsi que celui de la Library of Congress, le numéro CB (utile pour commander des fiches de la Centrale des bibliothèques) et les descripteurs pour les articles de périodiques. Les notices sont présentées par ordre alphabétique d'auteur à l'intérieur de trois catégories de documents: monographies, articles de périodiques, documents audiovisuels. Un large trait sépare chaque notice, une mise en page aérée facilite la consultation et les notices sont présentées sous leur forme originale, c'est-à-dire telles qu'elles sont produites par l'ordinateur.

Les *DSI / CB* sont conçues pour rejoindre différents publics: les enfants, les jeunes, les adultes en général (grand public), les adultes renseignés (public spécialisé), les professionnels ou les enseignants. À titre d'exemple, *DSI / CB* numéro 56 *La pollution de l'air et les précipitations acides*, en dépit de son sujet très spécialisé, contient trois notices de monographies convenant au grand public, deux aux jeunes de 12 à 17 ans et deux aux jeunes de 15 à 17 ans. La grande majorité des monographies s'adressera donc aux professionnels, enseignants et adultes renseignés (17 sur 23). Dix articles de périodiques sur 63 sont par contre destinés au grand public. Quant aux documents audiovisuels, il peuvent rejoindre plus faci-